

## Fichier de renseignements personnels

*Suite aux dispositions de l'article 76 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1), le ministère rend publiques certaines informations concernant ce fichier contenant des informations personnelles telles que définies par l'article 54 de la même loi.*

### 1. Identification du fichier

Registre des plaintes reçues au Secrétariat général du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

### 2. Catégories de renseignements contenus dans le fichier

<input checked="" type="checkbox"/>	Renseignements concernant l'identité	<input type="checkbox"/>	Renseignements concernant l'emploi
<input type="checkbox"/>	Renseignements concernant la santé et/ou les services sociaux	<input type="checkbox"/>	Renseignements concernant l'éducation
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre(s) (spécifier) :	Commentaires et opinions personnelles des plaignants	

### 3. Fins pour lesquelles les renseignements sont conservés

<input type="checkbox"/>	Application d'une loi :	
<input type="checkbox"/>	Application d'un règlement :	
<input type="checkbox"/>	Application d'un programme :	
<input type="checkbox"/>	À des fins statistiques	
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre(s) (spécifier) :	Application d'une politique ministérielle sur la gestion des plaintes

### 4. Mode de gestion du fichier

<input checked="" type="checkbox"/>	Informatique – fichier word		
<input type="checkbox"/>	Autre(s) (spécifier) :		
Localisation dans un endroit unique : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Durée générale de conservation de l'information :		Selon le calendrier de conservation	

### 5. Provenance de l'information versée au fichier

<input checked="" type="checkbox"/>	La personne concernée	<input type="checkbox"/>	Un employé du ministère	<input type="checkbox"/>	Un autre organisme
<input type="checkbox"/>	Autre(s) (spécifier) :				

**6. Catégories de personnes concernées par les renseignements versés au fichier** Le personnel du ministère Autre(s) (spécifier) :**7. Catégories de personnes ayant accès au fichier dans l'exercice de leurs fonctions**

Les membres du personnel du Secrétariat général, identifiés ci-après :

- la secrétaire générale et responsable ministérielle de l'application de la politique de gestion des plaintes;
- son adjointe administrative;
- la conseillère en matière de gestion de plaintes.

**8. Mesures de sécurité prises pour assurer la protection des renseignements personnels** Accès sécurisé au fichier Environnement réseau sécurisé Journalisation des actions dans un autre fichier Mesures spécifiques d'élimination de données Application d'une politique de sécurité Mesures spécifiques concernant le matériel et le programme Autre(s) (spécifier) :